



---

**Commission économique pour l'Europe****Comité de l'énergie durable****Groupe d'experts de la gestion des ressources****Quinzième session**

Genève, 22-26 avril 2024

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

**Adoption de l'ordre du jour****Ordre du jour provisoire annoté de la quinzième session**

Qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le lundi 22 avril 2024 à 10 heures\*

**I. Ordre du jour provisoire**

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Allocution d'ouverture : Repenser la gestion des ressources en s'appropriant les défis et en tirant parti des possibilités et des solutions novatrices.
3. Séminaire et ateliers : La Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources et le Système des Nations Unies pour la gestion des ressources en tant que catalyseurs de la transformation de la gestion des matières premières dans la région de la Commission économique pour l'Europe et au-delà (22 et 23 avril 2024).
4. L'énergie au service de la durabilité : Priorités du Comité de l'énergie durable et questions relatives à la gestion des ressources.
5. Les minéraux au service de la transition énergétique : Groupe de travail de la transformation des industries extractives pour le développement durable.
6. Gestion responsable des ressources : Développement et déploiement du Système des Nations Unies pour la gestion des ressources.

---

\* Les représentants participant à des réunions au Palais des Nations sont priés de s'inscrire en ligne à l'adresse <https://indico.un.org/event/1007096/>. En cas de difficultés lors de l'inscription en ligne, le signaler par courriel à l'adresse [reserves.energy@un.org](mailto:reserves.energy@un.org). Les représentants sont priés de se présenter, au moins quarante-cinq minutes avant le début de la réunion, au Groupe des cartes d'accès et d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté de l'Office des Nations Unies à Genève, situé à l'entrée de Pregny du Palais des Nations. On trouvera sur la page d'information du site Web de l'ONU Genève consacrée à l'accès au Palais des plans et des informations sur la sécurité et les transports. L'enregistrement peut s'effectuer tous les jours ouvrables au Groupe des cartes d'accès et d'identité, à l'entrée de Pregny, de 8 heures à 16 h 45.



7. Appui à la prise de décisions : Développement et application de la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources :
  - a) Développement de l'utilisation de la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources :
    - i) Facilitation de la prise de décisions grâce à l'élimination des obstacles à l'adoption de la Classification-cadre ;
    - ii) Aspects commerciaux et information financière ;
    - iii) Compétences en matière de gestion des ressources ;
    - iv) Aspects sociaux et environnementaux ;
    - v) Utilisation de l'axe G ;
    - vi) Les femmes et la protection des droits de l'homme dans le domaine de la gestion des ressources ;
    - vii) Participation des jeunes.
  - b) Applications :
    - i) Minéraux ;
    - ii) Pétrole ;
    - iii) Énergies renouvelables ;
    - iv) Combustibles nucléaires ;
    - v) Projets d'injection ;
    - vi) Ressources anthropiques ;
    - vii) Eaux souterraines ;
    - viii) Hydrogène et autres applications potentielles.
8. Renforcement des capacités : Centres internationaux d'excellence pour la gestion durable des ressources.
9. Amélioration des compétences, de l'adoption et de l'application : Mandat, gouvernance et plans de travail pour 2022-2023 et 2024-2025, et évaluation des activités.
10. Montée en puissance de la durabilité : Initiatives mondiales en faveur des systèmes des Nations Unies pour la gestion des ressources :
  - a) Études de cas ;
  - b) Projets inscrits au budget ordinaire et projets extrabudgétaires.
11. Faire entendre le message : Communication, promotion et vulgarisation.
12. Élection du Bureau.
13. Questions diverses.
14. Adoption des conclusions et recommandations.
15. Adoption du rapport et clôture de la session.

## **II. Annotations**

### **1. Adoption de l'ordre du jour**

Conformément au Règlement intérieur de la Commission économique pour l'Europe (CEE), le premier point inscrit à l'ordre du jour provisoire est l'adoption de l'ordre du jour.

Les documents établis pour la session seront publiés sur le site Web de la CEE<sup>1</sup> dès qu'ils seront disponibles. Une version détaillée du calendrier pourra être consultée sur le site Web à l'approche de la session.

## **2. Allocution d'ouverture : Repenser la gestion des ressources en s'appropriant les défis et en tirant parti des possibilités et des solutions novatrices**

L'allocution d'ouverture donnera le ton de la session et sera l'occasion de souligner l'importance d'une gestion durable des ressources et de donner une vue d'ensemble de l'état actuel et des perspectives s'agissant de la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources (CCNU) et du Système des Nations Unies pour la gestion des ressources, instruments de la transformation de la gestion des matières premières et de l'amélioration de la durabilité. Le Groupe d'experts se penchera également sur la manière dont ces outils peuvent aider les pouvoirs publics, les entreprises, les investisseurs et les organisations internationales à faire face aux enjeux actuels en matière de développement durable des ressources énergétiques et minérales, tels que la lutte contre les effets des changements climatiques. La CCNU et le Système de gestion des ressources offrent une approche globale et uniformisée de la gestion des ressources, ce qui contribue à l'exploitation durable de ces ressources au profit des générations actuelles et futures.

## **3. Séminaire et ateliers : La Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources et le Système des Nations Unies pour la gestion des ressources en tant que catalyseurs de la transformation de la gestion des matières premières dans la région de la Commission économique pour l'Europe et au-delà (22 et 23 avril 2024)**

Le séminaire et les ateliers seront l'occasion de réfléchir au rôle de catalyseur que pourraient avoir la CCNU et le Système de gestion des ressources dans la transformation de la gestion des matières premières dans la région de la CEE et au-delà. Les intervenants présenteront leur expérience et donneront un éclairage sur l'application de ces deux outils à la gestion de différentes ressources telles que les minéraux, le pétrole, les énergies renouvelables, les eaux souterraines et l'hydrogène, ainsi qu'aux projets d'injection et aux ressources anthropiques. Ils analyseront également les possibilités et les difficultés associées à l'utilisation de la CCNU et du Système de gestion des ressources à des fins telles que l'évaluation des ressources, l'élaboration des politiques, les décisions en matière d'investissement, l'analyse des conséquences environnementales et sociales et la publication d'informations sur la durabilité. Le séminaire et les ateliers seront organisés en collaboration avec la Commission européenne et deux projets en cours du programme Horizon Europe visant à favoriser l'application de la CCNU, à savoir « A Geological Service for Europe » et « Future Availability of Secondary Raw Materials ». Les participants pourront en savoir plus sur les meilleures pratiques, échanger des informations et tisser des relations avec des experts et des parties prenantes de différents secteurs et régions. Le Groupe d'experts sera invité à prendre note de l'adoption croissante de la CCNU et du Système de gestion des ressources ainsi que de l'intérêt grandissant qu'ils suscitent dans divers pays et régions, et à proposer des activités à mener pour faciliter et coordonner l'application régionale et mondiale de ces deux outils et veiller à ce que les contrôles requis soient réalisés.

## **4. L'énergie au service de la durabilité : Priorités du Comité de l'énergie durable et questions relatives à la gestion des ressources**

Le secrétariat fera le point des activités menées par le Comité de l'énergie durable depuis sa trente-deuxième session (Genève, 20-22 septembre 2023), ainsi que de toutes les décisions des organes de tutelle se rapportant aux travaux du Groupe d'experts. L'exposé

<sup>1</sup> <https://unece.org/sustainable-energy/events/unece-resource-management-week-2024>.

portera notamment sur la plateforme sur les systèmes énergétiques résilients, l'approbation par la CEE du projet de décision, qui sera soumis au Conseil économique et social, concernant l'application à l'échelle mondiale des principes et prescriptions du Système des Nations Unies pour la gestion des ressources, et l'avancement de l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources aux projets en lien avec l'hydrogène et à ses techniques de production. Le secrétariat présentera également les résultats de la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (2023) ainsi que leurs incidences sur les travaux du Groupe d'experts. Il fera en outre le point des préparatifs de la trente-troisième session du Comité de l'énergie durable (Genève, 19-21 septembre 2024) et des possibilités qu'aura le Groupe d'experts de contribuer à l'établissement de l'ordre du jour et des priorités du Comité.

## **5. Les minéraux au service de la transition énergétique : Groupe de travail de la transformation des industries extractives pour le développement durable**

Les débats seront animés par le Groupe de travail de la transformation des industries extractives pour le développement durable, créé en 2022 et chargé de coordonner les activités relatives aux industries extractives menées dans le système des Nations Unies et au-delà et de veiller à leur intégration dans d'autres initiatives exécutées à l'échelle du système. Sous l'égide des commissions économiques régionales de l'ONU, du Programme des Nations Unies pour le développement et du Programme des Nations Unies pour l'environnement, le Groupe de travail fait office de pôle de connaissances et d'information chargé de diffuser les bonnes pratiques, de fournir des orientations sur les décisions à prendre et une assistance technique, et de transposer à grande échelle et de reproduire les initiatives fructueuses. Ses travaux intéressent de près le Groupe d'experts étant donné que ce dernier développe et promeut la CCNU et le Système de gestion des ressources comme outils de gestion durable des ressources et de développement durable. Le Groupe d'experts examinera les principales possibilités à exploiter et les grands défis à relever dans les industries extractives, en particulier s'agissant de l'approvisionnement en matières premières essentielles, selon les principes de transparence et de traçabilité, pour faciliter la transition énergétique et le passage à l'économie circulaire. Il s'intéressera en outre aux initiatives en cours, telles que la boîte à outils sur les minéraux essentiels à la transition énergétique, le pôle de connaissances et le cadre pour une transition juste. Il examinera les informations communiquées et sera invité à formuler des recommandations sur la manière de contribuer efficacement aux activités du Groupe de travail.

## **6. Gestion responsable des ressources : Développement et déploiement du Système des Nations Unies pour la gestion des ressources**

Le Système des Nations Unies pour la gestion des ressources est un cadre global qui vise à promouvoir la réalisation des objectifs de développement durable. Ses principales composantes – principes, exigences, indicateurs et outils – seront décrites et illustrées par des exemples. Les participants s'interrogeront sur la nécessité que soient élaborés des documents complémentaires et des modules concernant les aspects opérationnels, ainsi que sur le processus à suivre à cet effet et leurs modalités d'application. Une présentation sera consacrée aux applications de la technologie de la chaîne de blocs et de l'intelligence artificielle. Les participants réfléchiront à l'intérêt d'un projet expérimental de système d'information sur les marchés des minéraux essentiels fondé sur différentes méthodes. Ce projet vise à améliorer la transparence, la liquidité et la stabilité du marché mondial des minéraux essentiels, compte tenu des sensibilités commerciales, ainsi qu'à promouvoir la collaboration en matière de normes, de cartographie, de traçabilité et de mise en commun s'agissant des données, à stabiliser les marchés et à atteindre à moindre coût les objectifs ayant trait à la résilience des chaînes d'approvisionnement.

Le Groupe d'experts s'intéressera au déploiement du Système de gestion des ressources, notamment l'élaboration d'études de cas et de projets pilotes. Il prendra connaissance d'une étude de cas sur l'application du Système aux matières premières

essentielles au Royaume-Uni (ECE/ENERGY/GE.3/2024/6) ainsi que des travaux du Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques (CEFACT-ONU) sur la traçabilité et la diffusion des conclusions d'audit. Il examinera également la proposition de collaboration avec l'Organisation internationale de normalisation (ISO) dans le cadre des travaux du nouveau Comité technique 348 de l'ISO sur les matières premières durables. Un bilan du développement du Système de gestion des ressources et un plan d'application global lui seront également présentés. Le Groupe d'experts examinera les informations fournies et sera invité à formuler des recommandations.

## **7. Appui à la prise de décisions : Développement et application de la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources**

La CCNU est un cadre global pour la gestion durable des ressources qui vise à faire avancer la réalisation des objectifs de développement durable. Le Groupe consultatif technique présentera ses activités, les difficultés rencontrées et les possibilités à saisir ainsi que le plan d'application de la CCNU pour les cinq prochaines années. Les débats porteront également sur les problèmes qui entravent l'application de la CCNU et les solutions qui peuvent y être apportées. Le Groupe d'experts sera informé des progrès réalisés depuis sa quatorzième session en ce qui concerne le développement et l'administration de la CCNU ainsi que son application aux fins d'une gestion durable des ressources. Il développe et administre la CCNU en procédant à des essais rigoureux, à des vérifications et à des mises à jour régulières. Les participants examineront les applications actuelles et futures de la CCNU aux fins de la gestion durable des minéraux, du pétrole, des énergies renouvelables, des ressources en combustibles nucléaires, des ressources anthropiques, des eaux souterraines et de l'hydrogène ainsi qu'aux projets d'injection.

### **a) Développement de l'utilisation de la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources**

#### **i) Facilitation de la prise de décisions grâce à l'élimination des obstacles à l'adoption de la Classification-cadre**

Le Groupe chargé de promouvoir l'adoption de la CCNU rendra compte des activités qu'il mène pour recenser les difficultés et les obstacles qui entravent le déploiement et l'utilisation de la CCNU et du Système de gestion des ressources et y trouver des solutions (ECE/ENERGY/GE.3/2024/10), l'objectif étant de mieux faire connaître la CCNU et de favoriser son acceptation et son utilisation par différents utilisateurs et parties prenantes tels que les pouvoirs publics, les entreprises, les investisseurs et les organisations internationales. Le Groupe d'experts examinera les obstacles fréquemment rencontrés et les stratégies et mesures qui pourraient permettre d'en venir à bout. Il sera invité à envisager de proroger le mandat du Groupe chargé de promouvoir l'adoption.

#### **ii) Aspects commerciaux et information financière**

Le Groupe de travail des aspects commerciaux fera le point sur les aspects commerciaux et l'information financière. Des informations à jour sur l'information financière liée aux travaux du Groupe d'experts, notamment les activités des régulateurs financiers et des autres acteurs, seront présentées. Le Groupe d'experts examinera les informations fournies et sera invité à formuler des recommandations.

#### **iii) Compétences en matière de gestion des ressources**

Le Groupe d'experts sera informé des activités du Groupe de travail des compétences. Il examinera les informations fournies et sera invité à formuler des recommandations.

#### **iv) Aspects sociaux et environnementaux**

Le Groupe d'experts sera informé des activités du Groupe de travail des aspects sociaux et environnementaux. Des études de cas sur l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources pour les questions liées aux aspects environnementaux et sociaux

et à la gouvernance seront présentées. Le Groupe d'experts examinera les informations fournies et sera invité à formuler des recommandations.

**v) Utilisation de l'axe G**

L'Équipe spéciale de l'axe G rendra compte des travaux qu'elle mène pour mieux préciser l'utilisation des catégories de l'axe G dans différents secteurs de ressources (ECE/ENERGY/GE.3/2024/11). Le Groupe d'experts examinera les informations fournies et sera invité à formuler des recommandations.

**vi) Les femmes et la protection des droits de l'homme dans le domaine de la gestion des ressources**

Le Groupe de travail de la participation des femmes à la gestion des ressources présentera ses activités en lien avec les femmes, le genre, la diversité et l'inclusion. Les débats porteront sur ce qui fait obstacle à la protection des droits de l'homme dans le domaine de la gestion des ressources, notamment des droits des populations autochtones. Le Groupe d'experts examinera les informations fournies et sera invité à formuler des recommandations.

**vii) Participation des jeunes**

Le Groupe d'experts prendra connaissance de la situation du Groupe de jeunes pour la gestion des ressources ainsi que des résultats de ses activités, et sera informé de l'élaboration d'un manuel sur les chaînes de valeur des matières premières essentielles et les aspects intergénérationnels. Il examinera les informations fournies et sera invité à formuler des recommandations.

**b) Applications**

**i) Minéraux**

Le Groupe d'experts recevra des informations sur l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources aux ressources minérales ainsi que sur les activités du Groupe de travail des minéraux. Les modifications apportées au document-relais entre le modèle du Committee for Mineral Reserves International Reporting Standards et la CCNU (ECE/ENERGY/GE.3/2024/5) seront présentées. Le Groupe d'experts prendra connaissance d'une étude de cas sur l'application de la CCNU aux ressources en lithium, césium et tantale au Manitoba (Canada) (ECE/ENERGY/GE.3/2024/12). Il examinera les informations fournies et sera invité à formuler des recommandations.

**ii) Pétrole**

Le Groupe d'experts recevra des informations sur l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources aux ressources pétrolières ainsi que sur les activités du Groupe de travail du pétrole. Une proposition de dispositif d'information financière fondé sur la CCNU et le Système de gestion des ressources pétrolières et plusieurs études de cas sur son application possible seront présentées. Le Groupe d'experts examinera les informations fournies et sera invité à formuler des recommandations.

**iii) Énergies renouvelables**

Le Groupe d'experts recevra des informations sur l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources aux énergies renouvelables ainsi que sur les activités du Groupe de travail des énergies renouvelables. Il examinera les possibilités de renforcement de la coopération avec le Groupe d'experts des énergies renouvelables à l'appui de l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources aux énergies renouvelables, et sera invité à formuler des recommandations.

**iv) Combustibles nucléaires**

Le Groupe d'experts recevra des informations sur l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources aux ressources en combustibles nucléaires ainsi que sur

les activités du Groupe de travail des ressources en combustibles nucléaires. Il examinera les informations fournies et sera invité à formuler des recommandations.

**v) Projets d'injection**

Le Groupe d'experts recevra des informations sur l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources aux projets d'injection ainsi que sur les activités du Groupe de travail des projets d'injection. Un point sera fait sur l'actualisation des spécifications requises pour l'application de la CCNU aux projets d'injection relatifs au stockage souterrain (ECE/ENERGY/GE.3/2024/9). Le Groupe d'experts examinera les informations fournies et sera invité à formuler des recommandations.

**vi) Ressources anthropiques**

Le Groupe d'experts recevra des informations sur l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources aux ressources anthropiques ainsi que sur les travaux du Groupe de travail des ressources anthropiques. Il examinera les études de cas en cours d'élaboration et sera invité à formuler des recommandations.

**vii) Eaux souterraines**

Le Groupe d'experts recevra des informations sur l'application prévue de la CCNU et du Système de gestion des ressources aux eaux souterraines, ainsi que sur les travaux du Groupe de travail des eaux souterraines. Lui seront également présentées des informations sur l'avancement du projet de spécifications additionnelles sur l'application de la CCNU aux eaux souterraines, et notamment un résumé des commentaires recueillis lors de la consultation publique qui s'est terminée le 15 janvier 2024 et la méthode qu'il est proposé d'employer pour y donner suite et les incorporer dans le texte du projet (ECE/ENERGY/GE.3/2024/7). Le Groupe d'experts examinera le projet de spécifications additionnelles et l'approche qu'il est proposé d'utiliser pour le réviser et y incorporer les commentaires formulés pendant la consultation publique, notamment grâce à des échanges avec ceux qui ont donné leur avis et les spécialistes de l'hydrogéologie, en vue d'élargir la base de soutien. Il sera invité à formuler des recommandations. Il fera également le point des études de cas en cours d'élaboration.

**viii) Hydrogène et autres applications potentielles**

Le Groupe d'experts recevra des informations concernant les documents qui pourraient être élaborés en vue de l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources aux projets relatifs à l'hydrogène. Il discutera de la collaboration avec le Groupe d'experts du gaz et le Groupe d'experts des systèmes de production moins polluante d'électricité à l'élaboration de normes internationales de classification et de gestion de l'hydrogène fondées sur la CCNU et le Système de gestion des ressources, et sera invité à étudier d'autres applications potentielles de la CCNU et du Système de gestion des ressources.

Il examinera les informations fournies et sera invité à formuler des recommandations.

## **8. Renforcement des capacités : Centres internationaux d'excellence pour la gestion durable des ressources**

Des centres internationaux d'excellence pour la gestion durable des ressources sont en train d'être créés aux fins du déploiement à l'échelle mondiale de la CCNU et du Système de gestion des ressources. L'objectif est d'aider les responsables de la gestion durable des ressources et les parties intéressées en leur proposant un appui stratégique, technique et consultatif et en menant des activités de recherche-développement, d'éducation, de formation et de promotion, entre autres travaux essentiels. À sa vingt-huitième session (25-27 septembre 2019), le Comité de l'énergie durable a pris note de la proposition relative à la création d'un centre pour la gestion durable des ressources qui serait chargé de coordonner le réseau des centres internationaux d'excellence. Il a chargé le secrétariat de mobiliser des ressources extrabudgétaires à l'appui des activités à mener dans ce domaine.

Le Groupe d'experts sera informé de la situation des centres internationaux d'excellence existants et des initiatives prises pour en créer de nouveaux. Il examinera les critères d'accréditation de ces centres et leur mandat (ECE/ENERGY/GE.3/2024/4), ainsi que la question de leur gouvernance. Les débats porteront également sur l'élaboration d'un projet de protocole d'accord entre la CEE et les centres internationaux d'excellence qui satisfont aux critères susmentionnés. Le Groupe d'experts examinera les informations fournies et sera invité à formuler des recommandations.

## **9. Amélioration des compétences, de l'adoption et de l'application : Mandat, gouvernance et plans de travail pour 2022-2023 et 2024-2025, et évaluation des activités**

Le Groupe d'experts examinera l'avancement de l'exécution de son plan de travail pour 2022-2023 (ECE/ENERGY/GE.3/2021/3), où sont définis ses principales activités et les résultats attendus pendant cette période. Il examinera également son plan de travail pour 2024-2025 (ECE/ENERGY/GE.3/2023/3), approuvé par le Comité de l'énergie durable à sa trente-deuxième session, et par le Comité exécutif de la CEE à sa 131<sup>e</sup> réunion. Il se penchera en outre sur son mandat, sa gouvernance et ses méthodes de travail, qui sont essentiels pour garantir la bonne exécution de ses activités. Un processus d'examen et d'approbation global visant à assurer la qualité, la ponctualité et l'harmonisation des documents relatifs à la CCNU et au Système de gestion des ressources (ECE/ENERGY/GE.3/2024/3) lui sera présenté pour examen. Son mandat de cinq ans venant à expiration à la fin de 2024, le Groupe d'experts sera invité à déterminer s'il souhaite demander qu'il soit prorogé et à proposer que des changements y soient apportés (ECE/ENERGY/GE.3/2024/8). Il sera également invité à se demander si son statut d'organe subsidiaire consultatif relevant du Comité de l'énergie durable lui permet au mieux d'atteindre les objectifs fixés en ce qui concerne l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources dans la région de la CEE et au-delà. D'autres options seront présentées et examinées.

Organe subsidiaire du Comité de l'énergie durable, qui est une instance intergouvernementale, le Groupe d'experts est également un partenaire clef du Groupe de travail de la transformation des industries extractives pour le développement durable. Il est principalement chargé de développer la CCNU et le Système de gestion des ressources et d'en favoriser l'application. Il réfléchira aux moyens de renforcer ses activités et de les aligner sur l'ordre du jour et les priorités du Comité et du Groupe de travail.

Il sera informé du processus d'évaluation de ses travaux ainsi que des activités inscrites au budget ordinaire concernant la gestion durable des ressources et du projet extrabudgétaire financé par la Commission européenne intitulé « Appui aux États membres de la CEE en vue du développement et de l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources » (2020-2024). L'évaluation portera sur la pertinence, la bonne exécution et le caractère durable des activités et du projet extrabudgétaire susmentionnés, ainsi que sur les résultats obtenus, les enseignements à retenir et les meilleures pratiques. Le projet de recommandations découlant de l'évaluation sera présenté au Groupe d'experts afin qu'il l'examine et donne son avis. Le Groupe d'experts sera invité à améliorer son mandat, sa gouvernance et ses méthodes de travail.

## **10. Montée en puissance de la durabilité : Initiatives mondiales en faveur des systèmes des Nations Unies pour la gestion des ressources**

Les initiatives prises à l'échelle mondiale pour favoriser l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources et faire progresser la gestion durable des ressources seront présentées. Les participants examineront des études de cas, l'utilisation de l'axe G, les moyens de surmonter les obstacles à l'adoption ainsi que les projets inscrits au budget ordinaire et les projets extrabudgétaires. Des renseignements, des exemples et des recommandations concernant l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources dans différents contextes et secteurs seront également présentés.



**a) Études de cas**

Les études de cas présentées montrent comment la CCNU et le Système de gestion des ressources sont utilisés dans différents contextes et secteurs et visent à illustrer leurs avantages et les effets qu'ils produisent. Elles peuvent constituer une source précieuse d'informations et d'enseignements pour d'autres utilisateurs et parties intéressées qui souhaitent adopter ces deux outils. Le Groupe d'experts examinera des études de cas élaborées et soumises par divers pays et organisations.

**b) Projets inscrits au budget ordinaire et projets extrabudgétaires**

Le Groupe d'experts sera informé de l'état d'avancement des projets inscrits au budget ordinaire et des projets extrabudgétaires prévus et en cours, ainsi que des possibilités à saisir et des difficultés à surmonter en matière de mobilisation de ressources et d'établissement de partenariats. Il examinera les projets extrabudgétaires intitulés « Appui aux États membres de la CEE en vue du développement et de l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources » (phases I et II), financé par la Commission européenne, et « Application du Système des Nations Unies pour la gestion des ressources aux fins de la gestion durable et circulaire des matériaux dans la région de la CEE », financé par le Royaume-Uni. Les projets inscrits au budget ordinaire et financés au titre du programme ordinaire de coopération technique seront également examinés. Le Groupe d'experts sera informé de l'avancement des projets financés par le Compte pour le développement, notamment ceux qui s'intitulent « Appui fondé sur les interactions entre les aliments, l'eau et l'énergie et destiné au relèvement après la pandémie de COVID-19 en Europe de l'Est, dans les Balkans occidentaux, en Asie centrale, au Moyen-Orient et en Afrique » et « Améliorer les capacités de production durable des matières premières essentielles requises pour la transition vers la sobriété carbone ». Les projets inscrits au budget ordinaire et les projets extrabudgétaires peuvent être l'occasion, pour les utilisateurs de la CCNU et du Système de gestion des ressources et les parties intéressées, de bénéficier d'une assistance technique et d'un renforcement des capacités, de partager des connaissances et de tisser des relations. Le Groupe d'experts sera informé de l'état d'avancement des projets inscrits au budget ordinaire et des projets extrabudgétaires prévus et en cours ainsi que des possibilités à saisir et des difficultés à surmonter en matière de mobilisation de ressources et d'établissement de partenariats.

**11. Faire entendre le message : Communication, promotion et vulgarisation**

Les activités du Groupe de travail de la communication seront présentées au Groupe d'experts.

Le Groupe d'experts débattera de ses activités de coopération actuelles et de ses projets de coopération avec les États membres, les entreprises, les bailleurs de fonds et d'autres organisations et entités, parmi lesquelles l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), l'Association minière du Canada, la Banque européenne d'investissement, le Centre africain de développement minier, la Commission de l'Union africaine, la Commission électrotechnique internationale, le Conseil des normes comptables internationales (IASB), le Conseil international des normes de durabilité, EuroGeoSurveys, la Fédération européenne des géologues, la Fondation des normes internationales d'information financière (Fondation IFRS), Geoscientists Canada, la Global Reporting Initiative, le Groupe international d'experts sur les ressources du PNUE, l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives, l'Observatoire international des matières premières, l'ISO et Ressources naturelles Canada, afin de créer des synergies, de faire en sorte que les actions menées soient complémentaires et d'éviter chevauchements et doubles emplois.

Il passera en revue les activités organisées et les manifestations prévues en 2024 et en 2025 pour promouvoir et faire connaître la CCNU et le Système de gestion des ressources.

## **12. Élection du bureau**

À sa quatorzième session (25-28 avril 2023), le Groupe d'experts a élu un Bureau qui exercera ses fonctions jusqu'à la clôture de la dix-septième session, en 2026. Il sera invité à élire les membres du Bureau dont le mandat se termine en 2024 et qui se présentent à la réélection, ainsi que tout nouveau membre, pour un mandat courant jusqu'à la fin de la dix-huitième session, en 2027.

## **13. Questions diverses**

Le Groupe d'experts pourra débattre de toute autre question pertinente soulevée avant ou pendant la session et relevant de son mandat. Les délégations sont invitées à prévenir le secrétariat et le Président si elles souhaitent examiner une question au titre de ce point de l'ordre du jour.

Le Groupe d'experts réfléchira aux dates de sa seizième session, qui se tiendra à Genève en 2025, et aux nouvelles modalités d'organisation des réunions des organes subsidiaires du Comité de l'énergie durable.

## **14. Adoption des conclusions et recommandations**

Le Groupe d'experts sera invité à adopter des conclusions et des recommandations.

Les projets de conclusions et de recommandations seront si possible communiqués aux participants et aux représentations permanentes à Genève dix jours au moins avant le début de la session.

## **15. Adoption du rapport et clôture de la session**

Le Président, avec le concours du secrétariat, récapitulera les conclusions et recommandations adoptées. Le Groupe d'experts sera invité à adopter son rapport à partir d'un projet établi par le secrétariat en collaboration avec le Bureau, après quoi le Président clôturera la session.

---